

France fut de \$7,698,000, et nos exportations à la France n'atteignirent que \$2,120,000. L'année dernière, les importations de France s'élevèrent à \$9,273,517, tandis que nos exportations n'ont été que de \$1,757,786. L'on peut donc voir que, si le volume de notre commerce avec la France s'accroît, le chiffre de nos exportations à ce pays a diminué. En vertu du traité français qui nous sera soumis, je crois, bien que nous n'ayons pas encore eu le temps de l'étudier à fonds, que le commerce avec la France se développera considérablement, et que nous exporterons à ce pays beaucoup plus de nos produits que par le passé. Il n'y a aucun doute que le régime de ce traité sera profitable aux deux pays qui l'ont conclu, et j'espère que, grâce à ce traité, une grande quantité de nos produits manufacturés et de notre matière première trouveront en France un débouché profitable à celle-ci comme au Canada.

Durant les quatre derniers mois, notre commerce avec la France s'est élevé à plus de \$4,700,000. Il s'est constamment accru, et notre nouveau traité avec ce pays ne manquera pas de l'accroître davantage. J'entrevois que dans un avenir rapproché, ce commerce ne s'élèvera pas seulement à neuf millions, mais à vingt-cinq, à trente ou quarante millions, et chacun de nous désire que ce résultat se produise.

Son Excellence a aussi fait allusion à la très satisfaisante condition dans laquelle se trouve le revenu du ministère des Postes. Je ne sache pas qu'il y ait rien qui se rattache plus étroitement aux relations domestiques, financières et autres des habitants du pays que le service postal de Sa Majesté. Malheureusement, dans le passé, ce même service ne fut pas très bien administré. Les documents officiels établissent que notre service postal fut, pendant de nombreuses années, très mal administré. Qu'il me suffise de dire qu'en 1876, nos bureaux de poste reçurent 41,000,000 de lettres, et que les recettes et dépenses du service postal de cette année-là se soldèrent par un déficit de \$474,000. En 1886, il fut expédié par la poste 71,000,000 de lettres, et le déficit s'éleva à \$911,000. En 1896, le nombre de lettres transportées fut de 116,000,000 et le déficit fut de \$781,000. Remarquez maintenant le changement. Il y eut alors un changement de gouvernement. L'honorable

leader de cette Chambre fut élevé au poste de secrétaire d'Etat, tandis que l'honorable ministre du Commerce reçut la portefeuille de cette dernière branche de l'administration. La charge de premier ministre fut confiée à sir Wilfrid Laurier qui, depuis dix ans, a tenu les rênes du pouvoir et dirigé les destinées du pays, et quel changement s'est accompli, durant cette période, dans les affaires publiques, et, particulièrement, dans le service postal ! Dans ce dernier service, durant les dernières années qui précédèrent le changement de gouvernement auquel je viens de faire allusion, le transport des lettres accuse cette simple augmentation de 71,000,000 à 116,000,000 de lettres ; tandis que, de 1896 à 1906, il a été mis aux bureaux de poste du pays pas moins de 323,000,000 de lettres, et, au lieu d'un déficit à enregistrer, notre service postal, durant cette période, accuse un surplus de \$1,000,000. Puis, ce résultat n'est pas purement accidentel. Il est l'effet normal d'une habile administration. Comment s'est-il produit ? Il s'est produit simplement par la pratique d'une saine économie ; en supprimant les dépenses inutiles ; en dirigeant le service d'après la règle des affaires ; en augmentant les facilités postales, et en réduisant le port des lettres. Par exemple, en 1899, la dernière année du port de trois centins, nous avons expédié par la poste 150,000,000 de lettres. L'année suivante, avec le port de deux centins par lettre, le nombre de lettres expédiées s'est élevé à 179,000,000—soit une augmentation de 29,000,000. Or, le transport d'un million de lettres ne coûte pas plus cher au pays que le transport d'un millier de lettres, bien que le revenu, dans le premier cas, soit plus considérable. Nous avons établi plus de 2,000 nouveaux bureaux de poste ; le transport des malles s'étend, aujourd'hui, sur douze millions de milles de plus qu'en 1896. L'augmentation des facilités postales permet aux uns et aux autres de correspondre aisément entre eux. Le public en général a profité de ces facilités postales, et, au lieu de produire un déficit, ces facilités ont produit un surplus considérable.

Chacun doit reconnaître qu'un grand progrès a été réalisé dans la construction du chemin de fer national transcontinental. On a construit 250 milles de ce chemin à l'ouest de Winnipeg, et cette section trans-